



CAP LOCATION

POLICE N° 53786003



GARANTIES	DATE D'EFFET	EXPIRATION DES GARANTIES
PRISE D'EFFET ET DUREE DES GARANTIES		
ANNULATION DE SEJOUR	Le jour de l'inscription au voyage	Le jour du départ pour le séjour
AUTRES GARANTIES	Sauf dérogation, le jour du départ	Sauf dérogation, le jour du retour

Les garanties ci-dessus (hors « ANNULATION DE SEJOUR ») sont applicables uniquement pendant la durée des garanties correspondant à la facture délivrée par l'organisme de location avec un maximum de 90 jours à compter de la date de départ.

GARANTIES	MONTANTS MAX. TTC*
ANNULATION DE SÉJOUR	
Frais d'annulation	Selon les conditions de vente de l'organisateur (remboursement de l'acompte max) 10 000€ / location maximum
- En cas de maladie, accident ou décès d'un Membre de la famille - En cas d'aggravation de Maladie ou de blessure antérieure	Franchise de 30 € / location
Annulation pour toute autres causes justifiées	Franchise de 10% avec un minimum de 50€ / location
FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR	
Remboursement des prestations terrestres non utilisées en cas de rapatriement médical ou de retour anticipé	Au prorata temporis
RESPONSABILITE CIVILE VILLEGATURE	
Dommages corporels et matériels suite à incendie, explosion ou dégâts des eaux	1 525 000 € max
Dommages aux biens mobiliers et immobiliers appartenant au propriétaire du bien loué	2 500 € max
Franchise absolue par sinistre	75 €

GARANTIE ANTI-SURPRISE

Non-conformité du bien loué :
Refus d'occupation par le locataire suite à une non-
conformité du bien loué

Sommes conservées par le propriétaire, selon conditions de
vente dans la limite d'un loyer de 10 000 €

Transaction frauduleuse : Location réalisée d'une
manière frauduleuse

Remboursement des sommes versées par le locataire
trompé

* Taux applicable selon la législation en vigueur



Aon France

agissant sous le nom commercial **Chapka Assurances.**

Siège social

31-35 rue de la Fédération
75717 Paris Cedex 15
t +33(0)1 47 83 10 10
aon.fr

N° ORIAS 07 001 560

SAS au capital de 46 027 140 euros

414 572 248 RCS Paris

N° de TVA intracommunautaire : FR 22 414 572 248

Garantie financière et assurance de responsabilité civile
professionnelle conformes aux articles
L.512-7 et L.512-6 du Code des assurances